

Parcours d'architecture

Rémi Rouyer

*Architecte et enseignant
à l'École d'architecture de Versailles*



Service
archives
patrimoine



Ministère
**Culture
Communication**



Service
archives
patrimoine

archives patrimoine

84-88 avenue du Général-Leclerc

ouvert du lundi au vendredi

de 9 h à 12 h 30

et de 13 h 30 à 17 h 30

sauf le vendredi matin

tél 01 49 15 39 99

Les grands mouvements de l'architecture du xx^e siècle à Pantin

Promenade architecturale à Pantin

2 euros

Les grands mouvements de l'architecture du xx^e siècle à Pantin

Qu'est-ce qu'une ville ? Un ensemble bâti d'habitations, de voies de circulations, d'établissements publics et privés qui durent bien plus longtemps que ceux et celles qui les occupent et les font vivre pour leurs besoins et leurs usages.

Pantin, comme d'autres villes de la première couronne de Paris s'est beaucoup développée au xix^e siècle sous l'effet d'une industrialisation rapide. Elle porte encore les marques de cette période, qui vit son avènement en tant que ville de banlieue, et des suivantes, qui la façonnèrent pour l'essentiel telle que nous la voyons aujourd'hui.

Mais notre ville a vocation à changer aussi, car ce sont bien toujours les hommes et les femmes qui l'occupent qui peuvent et doivent décider de son évolution. Les principes architecturaux du passé sont en effet pour la plupart révolus parce qu'ils ne correspondent plus aux réalités des femmes et des hommes d'aujourd'hui ni à celles que nous pouvons imaginer et vouloir pour demain. Les idées de rationalité, de cohérence, de vitesse déclinées dans une architecture dépouillée presque exclusivement soucieuse de fonctionnalité et d'optimisation de l'usage par rapport à un coût ont régi les constructions du siècle passé. Ces idées sont pour partie responsables des ségrégations mentales, spatiales et sociales, et donc du mal-vivre et des insécurités d'aujourd'hui. Leur coût est sans conteste bien lourd pour la collectivité.

Notre municipalité, loin de ces dogmatismes d'antan entend bien depuis trois ans faire prévaloir et vivre dans ses projets et dans ses actes des idées de qualité de vie et de justice, qui se traduisent par un urbanisme à visage humain, qui n'oublie pas la dimension populaire de notre ville.

C'est pourquoi nous travaillons aussi activement par exemple au renouvellement urbain par la réhabilitation des quartiers dégradés, la lutte contre l'habitat insalubre et donc indigne, l'amélioration des circulations, la prise en compte des handicapés dans la ville entre autres. Cela se fait en lien avec les nouveaux conseils de quartier, dispositif de démocratie locale qui participe de cette idée que l'amélioration de la qualité de la ville n'est possible qu'en collaboration avec les hommes et les femmes qui la font vivre.

Nous voulons ainsi contribuer activement à rendre notre ville plus belle, plus solidaire, plus tranquille en un mot plus humaine.

Nathalie Berlu
adjointe au maire
déléguée à la Culture
et à la Communication

Photo des pages 1 et 4 de couverture : en 2001, le centre administratif, rue Victor-Hugo (1969-1972), devient Centre national de la danse.

Photo des pages 2 et 3 de couverture : cité Victor-Hugo, architecte F. Pouillon, 1957.



Photo D. Tajan AM Pantin

Parcours d'architecture

Rémi Rouyer

*Architecte et maître-assistant
à l'École d'architecture de Versailles*

Promenade architecturale à Pantin Le patrimoine du xx^e siècle

C'est à la fin du xix^e siècle que le territoire urbain de Pantin entame un long cycle de développement et d'extension mû, notamment, par la révolution industrielle et la croissance démographique. Pantin est alors une des localités les plus industrialisées de la région, la population ouvrière s'installe aux portes de Paris ; Montreuil, Bagnolet, le Pré-Saint-Gervais et bien sûr Pantin en sont les principales bénéficiaires. Nombre de municipalités vont chercher à répondre à ces importantes mutations par des politiques urbaines, dans lesquelles le développement du logement et des équipements collectifs, l'aménagement des espaces publics constituent les principaux objectifs.

Le parcours proposé ne cherche pas à couvrir l'ensemble de la production architecturale du xx^e siècle sur le territoire municipal. Les contraintes de temps et d'éloignement nous ont poussés à sélectionner quelques édifices réalisés au cours du xx^e siècle, qui nous permettent, sinon de reconstituer une histoire de l'architecture et de l'urbanisme, tout du moins d'en dégager les lignes principales. Il semble particulièrement important de replacer la conception et la réalisation de ces édifices choisis parmi les courants significatifs de l'histoire de l'architecture du xx^e siècle.

Afin d'en comprendre les problématiques architecturales et urbaines, nous survolerons les contours de la scène architecturale du siècle précédent. On pourra alors mieux comprendre comment nombre de questions soulevées au xix^e siècle ne trouveront leurs modalités de réalisation qu'au cours du xx^e siècle.

Tout au long du xix^e siècle, la discipline de l'architecture traverse une crise importante qui porte notamment sur un désaccord entre les techniciens de la construction et les politiques sur les règles et les modèles de la construction. Alors qu'aux xvii^e et xviii^e siècles, la construction est intégrée dans l'ordre de l'architecture (à partir de la Renaissance, la règle sur l'architecture prend le pas sur les règles de la construction, cessant de relever de l'autorité exclusive des métiers). Il s'énonce une théorie de l'architecture qui tente de s'adapter aux circonstances et aux volontés du pouvoir. Après la Révolution qui annonce la disparition de l'Académie d'architecture (qui est le lieu de l'autorité de la théorie), les architectes ne peuvent plus justifier leur autorité par référence aux règles de l'architecture, à sa théorie ou à un principe de goût. Cette autorité est remise en cause et déstabilisée ; débats, polémiques vont alors bon train.

Les architectes sont remis en cause par les politiques et les techniciens (ingénieurs, constructeurs, industriels...) dans leur capacité à énoncer le programme de l'architecture, et donc à participer à un véritable projet politique et social.

La production architecturale et urbaine du xx^e siècle se caractérise en premier lieu par la spécificité de certains programmes, qui rendent compte des théories et dispositifs en matière d'organisation politique et culturelle du territoire, et se sont diffusés à toutes les échelles. Les quatre principales catégories sont : les ensembles urbains

d'habitat collectif, l'habitat individuel, les équipements culturels et de loisirs, les équipements techniques et industriels. Au travers de ces principaux programmes, il faut souligner les avancées techniques mises en œuvre pour leur réalisation. Le xx^e siècle est traversé par des grandes cultures constructives qui ont profondément transformé les modes de production : l'apparition et le développement du béton armé (de l'expérimentation à l'industrialisation et la production de masse), le métal, les matériaux traditionnels, les constructions mixtes cherchant de nouvelles formes d'« hybridation » et d'association dans la mise en œuvre.



Photo Crozat AM Pantin 3 fi 4 337

Voûte en béton d'une des halles jumelées du garage SITA construit en 1924, visite du patrimoine, octobre 1999

Les années 1890-1914

Les mouvements d'avant-garde européens se développent en Allemagne, en Autriche, en Angleterre, en Belgique, et également en France. Les principaux courants de l'Art nouveau tentent de définir des rapports plus étroits entre l'industrie et le monde des arts décoratifs. L'architecture, à la croisée de ces disciplines, est au cœur de cette question. Certains architectes français comme Anatole de Baudot ou les frères Perret, associés à des entrepreneurs, expérimentent le béton armé pour en dégager de nouvelles qualités structurelles et spatiales. D'autres, comme Hector Guimard, explorent un registre formel inspiré de la nature. Les créateurs cherchent des rapprochements avec le monde industriel au travers de salons, d'expositions et de réalisations expérimentales. Le groupe dit de « L'École de Nancy » piloté par le maître-verrier Émile Gallé constitue une démarche fructueuse dans ce domaine.

La Belle époque est également une période de transition importante pour les politiques urbaines. Avec la naissance des sciences sociales à la fin du xix^e siècle, la ville va devenir un objet de connaissances et d'études scientifiques pour les théoriciens. Démographie, géographie, histoire et mutations sociales apparaissent comme des nouveaux outils. La ville n'est plus le cadre réservé des architectes et des ingénieurs, elle ne doit plus être seulement embellie mais gérée selon des méthodes rationnelles. Les centres anciens dégagés de leurs murs d'enceintes ont une relation différente à la périphérie. La ville s'ouvre sur le territoire et prend peu à peu la forme d'une métropole.

L'Espagnol Soria y Mata (projet d'une cité linéaire, 1882-90), le Britannique Howard (La cité-jardin, 1898) ou le Français Garnier (projet pour une cité industrielle, 1901-04), proposent chacun une solution particulière aux problèmes posés par la ville industrielle. Les architectes réinterprètent les projets de communautés idéales issues du paternalisme industriel (Familistère de Guise, 1846). Les réseaux de transport suburbains vont anticiper et contrôler leur développement. Si ces quartiers sont décentralisés, ils conservent néanmoins un lien avec le noyau ancien. Par ce nouveau phénomène, la ville absorbe ses propres limites et se transforme selon un processus continu. La structure de la ville se conçoit selon un schéma global d'aménagement, où la notion de zonage prend forme : penser des formes d'espaces spécialisées où la ville doit devenir un ensemble cohérent, un territoire partagé selon des catégories sociales et fonctionnelles. L'urbanisme devient une discipline à part entière. La transmission d'un savoir, à l'échelle internationale, contribue à son rapide développement. À Berlin, en 1910, se tient le premier Congrès international d'urbanisme dans lequel est définie une approche rationnelle basée sur la séparation fonctionnelle entre zones résidentielles, industrielles, administratives, commerciales et récréatives. À la périphérie de Londres, se construit une des premières cités-jardins, Hampstead Heath qui, reliée au centre ville par une ligne de chemin de fer, constitue un modèle à suivre concernant les villes-satellites à dominante résidentielle.

Les années 1920-1930

Dès l'immédiat après-guerre, l'insuffisance de logements pose de rapides problèmes. Elle est due en partie à la destruction de certaines villes durant le conflit mais surtout à l'arrêt des opérations de construction. La demande accrue ne peut plus être résorbée par des lotissements périphériques ponctuels. La création de plusieurs dizaines de milliers de logements est la seule réponse par une intervention de l'État indispensable. Elle se matérialise par des subventions, des investissements locaux et le vote de lois facilitant les opérations. Les offices municipaux de construction et de gestion de logements se multiplient. Les social-démocraties, comme en Allemagne ou en Autriche, se lancent dans des pratiques opérationnelles à très grande échelle comme à Berlin ou Francfort. Dans cette dernière, l'architecte Ernst May qui dirige les services municipaux d'urbanisme et d'architecture, réalise près de 15 000 logements dans des cités-jardins où les espaces publics, maisons semi-individuelles et appartements sont conçus dans un souci de grande qualité.

Une nouvelle génération d'architectes d'avant-garde devient opérationnelle en Allemagne, en Italie, en France, aux Pays-Bas, qui envisage une conception de l'architecture ancrée dans un rapport étroit à la production industrielle et à la grande série. Les idéaux du Mouvement moderne s'accordent pleinement à ces grandes opérations, où expérimentations techniques et spatiales se combinent. Le tissu urbain traditionnel de la ville ne résiste pas face à ces transformations. Une nouvelle rationalité apparaît et modifie la forme urbaine jusqu'alors constituant la ville : l'îlot.

L'immeuble ne suit plus la rue, il s'oriente selon l'ensoleillement. Façades avant et arrière ne font plus sens.

Les mouvements artistiques d'avant-guerre comme le cubisme ou le futurisme, confrontent les architectes à penser autrement les notions d'espace et de temps qui conditionnent la pensée sur l'architecture. La vitesse, le déplacement, la circulation doivent être au centre des réflexions. La recherche de formes justes, en rapport avec leur temps, conduit à produire des édifices dépouillés, dans lequel l'ornementation est exclue, pour dégager une esthétique nouvelle qui s'émanciperait des règles et des modèles de l'architecture du passé. « Faire rupture » est l'expression maîtresse.



Les années 1930-1940

Les expérimentations urbaines en matière de logement et d'équipement sont l'objet de discussions et d'échanges dans les Congrès internationaux d'architecture moderne, les CIAM fondés en 1928, conduiront à la rédaction de la Charte d'Athènes (1940). Les premiers bilans permettent de questionner les données politiques, sociales, économiques et culturelles qui conditionnent l'architecture et l'urbanisme. Dans ces disciplines, une pensée universelle s'instaure. On parle d'un Style international qui pourrait s'ancrer dans tout contexte quel qu'il soit.

Les années 1945-1965

Après les destructions massives de la Seconde Guerre mondiale, il faut inventer de nouvelles règles entre le politique, le social et l'économique. En France est créé un appareil administratif et politique sur le partenariat social. L'État met en place une politique de construction massive de grands ensembles, basé sur la préfabrication lourde, à laquelle peu de grandes figures du Mouvement moderne de l'entre-deux-guerres participeront. Alors que la reconstruction bat son plein dans une urgence qui ne permet pas une approche critique, une rencontre des CIAM porte sur le thème des centres-villes. Ce sujet est déjà en soit une entorse à la conception moderne de la ville puisqu'il suppose non plus la ségrégation spatiale fonctionnaliste prévue par la Charte d'Athènes, mais envisage de trouver des formes d'articulation avec les anciennes structures urbaines. Seules quelques expérimentations verront encore le jour comme l'unité d'habitation de Le Corbusier à Marseille (1946-52). En 1953 une nouvelle génération se fait jour parmi les architectes modernes. Ces derniers n'ont pas participé aux débats d'avant-guerre et se regroupent sous le nom de Team X avec les architectes Candilis (quartier du Mirail, Toulouse), Bakema (reconstruction d'Amsterdam) et les Smithson (quartier de Golden Lane, Londres). Leur approche de la réalité urbaine se veut plus complexe, plus locale, moins internationale et universelle. La séparation des circulations (piétons, vélos, automobiles) reste la règle. Au lieu de barre ou de tour, ils préfèrent l'idée de trames continues, de collages des bâtiments permettant une circulation horizontale par coursives.

Cette méthode permet aussi bien de créer de nouveaux « établissements humains » hors de tout contexte, que de venir coller une nouvelle structure sur la ville existante. Cette conception à multiples niveaux cherche l'intégration de l'habitat au paysage. La production architecturale est marquée par des courants divers, tous marqués par un discours sur les questions techniques. L'élaboration de nouveaux matériaux, la meilleure qualité des bétons armés permettent de jouer sur des effets de matière de plus en plus recherchés, on parle alors d'architecture brutaliste. Le caractère puriste des architectures des années 20 est déjà loin.



Cité des Courtilières, architecte É. Aillaud, 1958-1961

Photo M. Zumstein

Les années 1970-1980

L'échec des politiques urbaines et spécifiquement la ségrégation sociale et spatiale que le zonage a particulièrement renforcée, annonce une relecture de l'histoire urbaine et des savoir-faire anciens dont on espère pouvoir tirer des enseignements. Au-delà de l'étude des typologies et des morphologies urbaines du passé, se fait jour l'idée de stratifications urbaines qui, par opérations successives, conduiraient à une ville contemporaine et moderne. Celle-ci apparaît alors comme l'accumulation d'objets architecturaux majeurs ou vernaculaires qui permettent parfois de retrouver des articulations ou bien de laisser évidente la fragmentation.

Nombre d'architectes, en particulier de la jeune génération, ne se retrouvent pas dans la production des grands ensembles, et cherchent de nouvelles démarches dans les mouvements de théorisation sur l'histoire et de la culture urbaine. Le Mouvement moderne entre dans l'histoire et laisse place aux débats sur la « post-modernité » : remise en cause des projets à grande échelle pour un développement de projets à « micro-échelle », positionnement critique sur la technologie, l'industrialisation ou encore l'usage des matériaux nouveaux.



Photo M. Dhome AM Pantin 3021/1

8 École Jean-Lolive, rue É. Vaillant, architectes J. Kalisz et J. Perrottet, 1971

Les années 1980-2000

Les vingt dernières années du xx^e siècle marquent d'une certaine façon la légitimation de l'éclectisme. Les différents rationalismes qui avaient guidé les théories et les doctrines architecturales ne trouvent plus le même écho. Les rapports que les architectes entretiennent avec les données techniques, programmatiques, urbaines ont atteint un tel degré de complexité, qu'une démarche unique et universelle n'est désormais plus possible. Chaque courant doit dégager de nouvelles idées pour guider la conception du projet. Certains privilégieront le rapport au site et le respect de l'échelle urbaine, d'autres donneront une grande importance au soin de la mise en œuvre et au chantier. La notion floue d'écologie prend du sens aussi en architecture où la question du développement durable, du recyclage et l'économie d'énergie est tout à fait d'actualité.

Les politiques de décentralisation et les nouvelles lois sur la qualité architecturale ont permis de retrouver, au travers des commandes publiques notamment, dans la production architecturale des éléments de réflexion de qualité, tant en matière de logement qu'en matière d'équipements publics et d'aménagement de l'espace public. La reconversion et la réhabilitation deviennent des outils prépondérants des stratégies de développement urbain. En cette fin de siècle jamais une prise de conscience de la « métropolisation » de l'ensemble du territoire n'aura été si vive. L'idée de ville s'efface pour laisser place à des collages de fragments territoriaux qui débordent toutes les frontières, où se collent successivement lignes de TGV, bretelles d'autoroutes, hypermarchés, technopoles, aéroports, aires de loisirs.

La mondialisation des échanges, la délocalisation des unités de production, la redistribution des fonctions entre l'ancienne ville centre, les nouvelles formes de centralité en banlieue et la grande périphérie laissent les inventeurs et expérimentateurs de la métropole contemporaine sans projet global. Dans ces espaces éclectiques, les réseaux dynamiques (infrastructures) font figure d'éléments qui structurent l'espace. Architectes, urbanistes, édiles en sont réduits à accepter ces bouleversements qui semblent se gérer hors de leur maîtrise et compétence. Comme le mentionne l'architecte hollandais Rem Koolhaas « être contemporain, c'est jouer à faire concourir des forces de passage à la création d'une image ». Il ajoute : « c'est se débrouiller avec la ville de fragments porteurs de bribes de la modernité ». Il n'est plus interdit de jouer sur le substrat, le patrimoine déjà construit sans pour autant recourir à la citation de formes historiques.

Le vide, celui qui reste entre les zones déjà construites devient un enjeu de la recomposition spatiale. Après la fin des utopies, y compris celle de l'organisation spatiale inspirée par les villes antérieures, reste à gérer sans illusions les forces qui fabriquent l'urbain d'aujourd'hui : comment organiser désordres, discontinuités, désurbanisation ? Comment penser et projeter la périphérie de la périphérie urbaine ? Comment contrôler les vides et les friches ? L'ensemble de ces questions renvoie à la responsabilité politique, à l'écologie urbaine, à l'articulation entre gestion locale et délocalisation. C'est aussi là que se résolvent - ou pas - les problèmes d'identité et d'appartenance fragilisées par les crises d'adaptation et la mondialisation du territoire. Collectivité territoriale et démocratie locale s'en trouvent renforcées dans leur tâche bien au-delà de l'image marketing que chaque ville tente de donner d'elle dans la concurrence quelque peu effrénée qu'elles se livrent.



La caserne des pompiers, rue Cartier-Bresson, architectes Crespel & Ropa, 1996

Photo D. Chatillon AM Pantin



Commentaires sur les édifices vus au cours de la promenade

Dans les années 30, un vaste mouvement progressiste en banlieue parisienne va permettre de lancer des politiques urbaines ambitieuses dans le domaine du logement et des équipements collectifs. Si la notion d'hygiénisme date de la fin du XIX^e siècle, les outils qui permettront d'améliorer le cadre de vie ne seront opérationnels qu'après la Première Guerre mondiale. Le mouvement pour les cités-jardins est largement porté par Henri Sellier, député-maire de Suresnes, où la cité-jardin et l'école de plein air font office de réalisations pilotes. Charles Auray, sénateur-maire de Pantin, s'inscrit pleinement dans cette lignée qui anime les élus du département de la Seine.

Habitations à Bon Marché (HBM), rue Méhul / 1932

Dès 1912, une loi permet aux administrations communales de construire des logements populaires. En 1915, est créé pour la Seine un office départemental des habitations à bon marché, qui construira près de 18 000 logements dans la période de l'entre-deux-guerres. Le groupe de la rue Méhul s'inscrit dans ce programme de construction.

À l'origine, les logements sont de deux catégories. La première regroupe des unités de une à trois pièces avec salle commune ou cuisine, WC, eau, gaz, électricité et chauffage par poêles. La seconde regroupe des unités de deux à cinq pièces, parfois avec balcon et dotées du chauffage central. La disposition des immeubles cherche les meilleurs ensoleillements par le système du redan et la dimension des cours intérieures.



Photo D. Tajan AM Pantin

Habitations à Bon Marché (HBM), rue Méhul, 1932

Escalier de l'école de Plein air, 30 rue Méhul, architecte F. Nanquette, 1932-1933

École de Plein air, 30 rue Méhul / 1932-1933

Florent Nanquette, architecte

À Pantin, l'école maternelle s'intègre dans un vaste projet d'aménagement de 7 hectares comprenant des logements HBM et des équipements (Parc des sports), situé sur le domaine de la Seigneurie, au plateau de Romainville, recommandé pour les « malades pulmonaires » et « l'élevage des nourrissons ». L'école remplace une école de plein air temporaire qui existait déjà depuis 1923. Elle est destinée aux enfants de la ville « déficients et pré-tuberculeux » dont l'effectif peut monter à 320 élèves. Le projet de Florent Nanquette porte sur une école de 8 classes qui prend la forme d'un E ouvert sur le sud pour bénéficier d'un ensoleillement maximum.

La cour est ainsi protégée des vents et offre un espace de jeux idéal pour les enfants. Sa superficie couvre environ 10 000 m². Dans la disposition intérieure, la barre verticale du E comprend les classes, tandis que les barres horizontales contiennent respectivement le réfectoire et la cuisine, la salle d'exercices et de jeux, le dortoir et les douches. Chaque salle a été conçue pour être de plain-pied sur le jardin et ouvre à l'extérieur par une grande paroi vitrée pouvant s'éclipser en sous-sol durant la belle saison. Le système de ventilation intérieure a été particulièrement étudié pour éviter toute stagnation.



AM Pantin 3fi1120

École de Plein air, 30 rue Méhul, architecte F. Nanquette, 1932-1933

Le style architectural ici utilisé s'inspire plutôt du modèle régionaliste et diffère du vocabulaire moderne, que Beaudoin et Lods pour Suresnes ou Lurçat pour Villejuif ont utilisé. L'entrée est coiffée par un lourd pignon, les toits à forte pente sont recouverts de tuiles roses, les parements de façade sont en grès rose. La monumentalité des éléments architecturaux répond à la volonté de marquer l'importance de tels équipements dans le tissu urbain.

Cité, avenue du 8 mai 1945 1953-1955

Denis Honegger, architecte

À son origine, l'opération de logements de l'avenue du 8 mai 1945 est un aménagement ambitieux soutenu par le Ministère de la Reconstruction (MRU) et comprenant un ensemble de 2 000 logements répartis dans des tours et des barres, un centre commercial, une gare routière avec parc de stationnement liée aux stations de bus et de métro. Il s'agit d'une grande composition monumentale axée sur l'avenue de Paris, qui s'appuie sur le regroupement des différents moyens de transport (voiture, métro, bus) avec des lieux de commerces dont le marché, des habitations et des équipements culturels et communaux. Elle poursuit le développement de ce quartier lancé par Charles Auray dans l'entre-deux-guerres. Le principe est de créer un nouveau lieu de centralité à Pantin, en contrepoint du quartier nord (mairie, gare, équipements...). Quatre tours situées de part et d'autre de l'avenue de Paris devaient marquer cette composition monumentale. Tous les immeubles de logements sont orientés nord-sud, perpendiculairement à l'avenue de Paris, pour d'une part diminuer les nuisances sonores et bénéficier d'une

orientation est ou ouest dans les appartements. La première tranche qui a été réalisée, comptait 811 logements répartis dans deux types d'immeubles : les immeubles bas de 4 étages avec appartements de 4 et 5 pièces, les immeubles hauts de 9 ou 14 étages composés d'appartements de 1, 2 et 3 pièces.

La surface moyenne des appartements est de 55 m² environ. Cette opération est classée (loi de 1951) au titre du « secteur industrialisé » et a été édifée avec des procédés constructifs basés sur la grande série et la préfabrication, des éléments porteurs aux panneaux de façade.

Honegger est un architecte issu de l'atelier d'Auguste Perret qui, à la même époque, dirige la reconstruction du Havre. On saisit très nettement l'influence de celui qui a été un des chefs de file du rationalisme constructif en France dès le début du siècle.



Photo Gérard & Pascale

Cité, avenue du 8 mai 1945, architecte D. Honegger, 1953-1955



Photo Nadine Prot AM Pantin

Centre administratif, rue Victor-Hugo / 1969-1972

Jacques Kalisz, architecte

Reconversion en Centre national de la danse / 2001

Antoinette Robain et Claire Gueysse, architectes

À l'origine, le centre administratif de Pantin a pour but de rassembler des instances administratives (commissariat de police, tribunal d'instance, quelques services municipaux, Sécurité sociale, etc...) en un lieu unique au bord du canal de l'Ourcq, pour faciliter les démarches des usagers. Pour marquer le rôle symbolique d'un tel lieu dans la ville, le parti a été de concevoir un édifice monumental et de le distinguer d'un banal immeuble de bureaux. C'est pourquoi, l'édifice est marqué en son centre par un hall traversant toute sa hauteur. Un grand soin a été porté aux espaces de circulations (dimensions généreuses, lumière naturelle...). Le choix du béton dit « brut de décoffrage » n'est pas fortuit, même si pour beaucoup aujourd'hui il revêt une connotation négative. Kalisz a souhaité à sa manière exprimer une forme de vérité constructive, en laissant le matériau de construction tel quel, sans le revêtir d'un parement ou de l'enduire.

Il joue sur les épaisseurs et les effets de matière. Kalisz affirme que le béton par une mise en œuvre soignée peut devenir un matériau noble, au même titre que la pierre, le bois ou le métal. Déjà, Le Corbusier et d'autres dans les années 50, ont ainsi utilisé le béton comme à la Cité radieuse de Marseille ou le couvent de la Tourette à Évieux (près de Lyon).

L'édifice, progressivement amputé de ses fonctions repositionnées dans la ville, a été cédé par la municipalité au Ministère de la Culture pour qu'il y installe le Centre national de la danse. Celui-ci a confié à l'EPMOTC (organisme public chargé de la maîtrise d'ouvrage des projets culturels de l'État) le soin d'organiser un concours pour sa transformation, remporté par deux jeunes architectes Antoinette Robain et Claire Gueysse. Celles-ci, malgré la contestation de Kalisz, affirment conserver le caractère de l'édifice. Elles proposent de renforcer l'identité du hall de circulation comme lieu central du bâtiment, et de lui trouver des liaisons visuelles avec les différents espaces du Centre. Les architectes ont cherché à développer le nouveau programme dans la carcasse existante de l'édifice sans altération. Les deux modifications principales portent sur d'une part l'installation d'une « façade intérieure » constituée de panneaux métalliques, qui traverse tout l'édifice d'est en ouest dans les circulations pour redonner une unité à l'édifice. D'autre part, la cour de l'ancien commissariat est couverte pour accueillir un studio de danse, en liaison avec le hall principal. À l'extérieur, les bétons doivent être rénovés ; sur la pointe ouest et la façade parvis, les ouvertures en meurtrières sont dotées de volets métalliques pivotants pour permettre l'occultation à l'intérieur lors de spectacles.

Bibliothèque Elsa-Triolet, avenue Jean-Lolive / 1972 *Jean Perrottet et Jacques Kalisz (groupe AUA), architectes*

La bibliothèque a été conçue par deux membres du groupe de l'AUA (Atelier d'Urbanisme et d'Architecture) fondé en 1960 par des anciens étudiants de l'École des Beaux-Arts qui avaient renoncé à l'enseignement traditionnel, en accordant une grande importance à la rigueur constructive et programmatique. Les principaux membres sont J. Allégret urbaniste et sociologue, P. Chemetov, H. Ciriani, J. Deroche, J. Perrotet et J. Kalisz, architectes. Leur travail s'inscrit dans un engagement politique fort (certains sont membres du Parti Communiste) et les conduit à travailler pour les municipalités de banlieue (La Courneuve, Pantin, Romainville...) sur des programmes de logements et d'équipements sociaux. Leur réalisation majeure porte sur la conception du quartier de l'Arlequin à Grenoble, où les études préalables de programmation ont permis d'intégrer de façon simultanée des équipements collectifs aux habitations, afin d'éviter tout abandon du programme en cours de réalisation.

La bibliothèque, réalisée dans la deuxième

période de l'AUA, est basée sur un principe de trame dite « proliférante ». Celui-ci repose sur la combinaison d'un maillage organique, matérialisé par l'ossature métallique apparente. L'idée, que l'on retrouve dans nombre de réalisations de cette époque, s'appuie sur l'emploi de systèmes combinatoires donnant une grande liberté de mise en forme, avec l'utilisation d'éléments préfabriqués et répétitifs. Il cherche à dégager de nouvelles formes d'invention à partir d'une logique d'industrialisation légère, en tout point opposée à la préfabrication lourde des grands ensembles élaborée vingt ans auparavant. L'emprise totale de la bibliothèque est de 1 700 m², répartie en 5 modules identiques de 140 m² de surface au sol. Le niveau principal des salles de lecture a été disposé au premier étage et bénéficie d'éclairages zénithaux, le soubassement en retrait donne plus de légèreté à l'ensemble. Les volumes des salles principales, suspendus à l'ossature métallique apparente, donnent ainsi l'impression de flotter au-dessus du sol.



Photo CATTIP AM Pantin

Bibliothèque Elsa-Triolet, avenue Jean-Lolive, architectes J. Perrottet et J. Kalisz, 1972



Photo N. Defrade AM Pantin

Une autre réalisation à Pantin du groupe de l'AUA, rue Formage où l'architecte P. Chemetov joue sur la texture des matériaux

Hôtel industriel, avenue du Général-Leclerc / 1987-1989

Paul Chemetov et Borja Huidobro, architectes

Le programme de cette opération comprend un centre d'activités polyvalent, un hôtel, un immeuble de bureaux et un parking souterrain, et se déploie sur une superficie de 67 000 m². Il manifeste l'idée de maintenir des activités professionnelles en milieu urbain, dans la lignée de l'histoire industrielle de Pantin. Les premières études qui remontent à 1978 débouchent sur une proposition trop onéreuse, qui demande à être révisée. Pour maintenir un coût modéré (3 000 F/m², 1990), les architectes ont opté pour des matériaux industriels comme le bardage et les charpentes métalliques afin de respecter l'enveloppe budgétaire. Le bâtiment est composé de quatre corps disposés autour d'une cour centrale qui permet le stationnement et les livraisons.

Cette cour distribue par des escaliers des coursives sur trois niveaux qui desservent les locaux d'activités. Ceux-ci sont répartis sur de grands plateaux libres, portés par une ossature mixte en acier et en béton. Cette flexibilité intérieure laisse la possibilité de rediviser les plateaux en lots de tailles différentes, selon la nature de l'activité. L'organisation intérieure s'opère selon une stratification horizontale : le premier niveau a été spécialement conçu pour accueillir des petites industries dites lourdes utilisant des équipements importants, le deuxième niveau pour des activités industrielles plus légères, et enfin le troisième plateau est réservé aux activités tertiaires.



Photo S. Liédot DR environ 1989 AM Pantin 3fi4842

Hôtel industriel, avenue du Général-Leclerc, architectes P. Chemetov et B. Huidobro, 1987-1989

Synagogue, 8 rue Gambetta / 1993-1994

Christine et Dominique Carril, architectes

Cette synagogue gérée par une association est le fruit d'une longue recherche. Avant sa construction, la communauté juive s'est longtemps réunie dans un lieu peu adapté au culte. C'est sur une souscription que sa réalisation a pu se faire avec la proposition architecturale des architectes C. et D. Carril. Les concepteurs ont été choisis par commande directe, et ont proposé un schéma d'organisation pensé à partir d'une orientation de la salle de la synagogue vers l'est. L'édifice est positionné de biais par rapport à la rue Gambetta, toute son organisation intérieure découle de cette disposition. L'ensemble est composé au rez-de-chaussée d'une grande salle de culte, la synagogue même, d'une salle de réunion qui peut lui être associée en cas d'affluence. Un grand hall en double hauteur sépare ces deux salles des quatre salles de classe disposées autour d'un patio, utilisé pour les récréations des enfants et les grandes fêtes religieuses.

Au sous-sol, sous la synagogue se trouve une grande salle des fêtes, ainsi qu'un lieu destiné aux bains rituels. Le bâtiment se distingue de l'extérieur par sa toiture en forme de coque inversée qui surplombe la salle de la synagogue. Cette toiture en béton dont la sous-face est recouverte de bois, est légèrement décollée des parois et supportée par une ossature en béton armé, afin de laisser pénétrer la lumière par le haut dans le lieu de culte. La double hauteur de la salle permet la présence d'une mezzanine en balcon pour la séparation des hommes et des femmes. Les architectes ont délibérément souhaité un grand dépouillement dans le bâtiment, afin de mieux faire saisir l'organisation et l'emboîtement des volumes. Les jeux de lumière et d'ombre sur les parois en pierre ou enduites accentuent l'effet d'abstraction recherché par les concepteurs.



Photo G. Gueu AM Pantin

Synagogue, 8 rue Gambetta, architectes C. et D. Carril, 1993-1994



Photo CATTIP AM Pantin CMP8



Photo D. Tajan AM Pantin

Direction de la communication - Avril 2004 - Conception graphique : Gérard & Pascale